

La gazettoise

N° 14
Juillet 2011

Le petit journal de Lacaze

Mairie de Lacaze

Tél : 05 63 37 55 98

Fax : 05 63 37 18 04

E-mail : mairie.lacaze@nordnet.fr



LE MOT DU MAIRE

Le schéma départemental de coopération intercommunale nous a été envoyé par Madame la Préfète voici plus d'un mois. En effet, ce projet de schéma laisse apparaître, en opposition aux délibérations des conseils municipaux et EPCI concernés, la création d'une « EPCI n° 15 » résultant d'un projet de fusion entre la communauté de communes des Vals et Plateaux des Monts de Lacaze et la communauté de communes des Monts de Lacaze.

Notre communauté de communes forte d'un bilan comptable exemplaire et d'un endettement limité continue aujourd'hui de porter de nouveaux projets ambitieux. Après dix années de travail et d'expériences collectives réussies entre nos huit communes, le conseil de notre communauté de communes informe Madame la Préfète qu'il refuse le projet de fusion des communautés de communes des Vals et Plateaux des Monts de Lacaze avec celle de

Lacaze. Nous voulons maintenir notre communauté dans ces contours géographiques actuels en nous appuyant sur la loi montagne (article L5210-1-1) du Code Général des collectivités territoriales permettant la constitution d'EPCI à fiscalité propre de moins de 5000 habitants pour les établissements publics dont le territoire comprend des zones de montagne, ce qui est entièrement notre cas.

Le Commission Départementale de Coopération Intercommunale va recevoir notre demande d'amendement et nous souhaitons vivement qu'elle soit acceptée.

Au-delà de ces problèmes intercommunaux, la vie de la commune continue.

La saison estivale se prépare avec de très nombreuses et très variées manifestations.

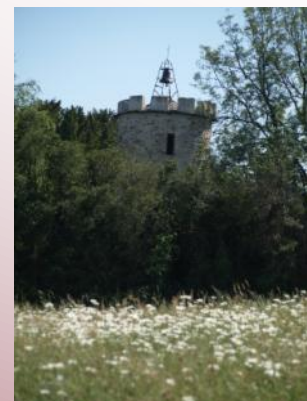
Je souhaite un bel et bon été à chacun d'entre vous.

Michel MADERN



SOMMAIRE

| | |
|-------------------------|------|
| Conseils municipaux | p.2 |
| Le saviez vous ? | p.4 |
| Résultat comptable 2010 | p.5 |
| Environnement | p.6 |
| Actu commune | p.7 |
| Agenda | p.9 |
| Culture | p.10 |
| Festival 2011 | p.12 |



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER 2011

Membres présents : Mrs Michel MADERN, Franck SEVERAC, Mme Valérie CARTIER, Maryse BARTHE, Mrs Jean-Pierre QUET, Serge PASTUREL et Melle Céline VIALA.

Membres absents excusés : Mrs Yoann MANNIEZ, Ariel MEUNIER, M. MEDICI Jean-Paul ⇒ a donné procuration à Michel MADERN.

Secrétaire de séance : M. Serge PASTUREL

Début de séance : 11H05

Approbation et signature du dernier Conseil Municipal du 23 décembre 2010

✓ **Modification des Statuts de la Communauté de Communes des Vals et Plateaux des Monts de Lacaune**

Lecture de la proposition de modification des statuts de la Communauté des Vals et Plateaux des Monts de Lacaune : Transfert de la Compétence SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) à la Communauté des Communes Vals et Plateaux des Monts de Lacaune.

Délibération votée à l'unanimité

✓ **Demande de dérogation à la loi du 16 décembre 2010 N° 10.10-1563 portant réforme des collectivités territoriales**

Lecture de la proposition de la CCVPML à la Préfecture pour le maintien de la CCVPML dans ses contours actuels par dérogation à loi portant réforme des Collectivités Territoriales.

Délibération votée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

✓ **Demande d'acquisition d'un bien communal**

Refus à l'unanimité

Les membres du Conseil Municipal sont contre la vente de ce terrain, des réseaux publics étant sur ce terrain communal. Un refus a déjà été donné à deux administrés qui souhaitaient acheter cette parcelle.

✓ **Demande de Subvention par l'Association Prévention Routière d'ALBI :**

1 voie pour, 7 abstentions

✓ **Demande d'achat par un particulier d'une parcelle de terrain communal**

Refus à l'unanimité

✓ **Demande de consolidation d'un mur communal qui va s'effondrer.**

Les membres du Conseil Municipal sont d'accord à l'unanimité

Les travaux seront effectués si possible par les agents municipaux en régie, sinon un devis sera demandé à un entrepreneur.

Fin de séance : 11 H 32

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2011

Membres présents : Mrs Michel MADERN, Franck SEVERAC, Mme Valérie CARTIER, Maryse BARTHE, Mrs Jean-Pierre QUET, Ariel MEUNIER, MEDICI Jean-Paul, Serge PASTUREL et Melle Céline VIALA.

Membres absents excusés : Mrs Yoann MANNIEZ

Secrétaire de séance : Céline VIALA

Début de séance : 21H00

✓ **Vote du taux des trois taxes**

Proposition pour 2011 :

Taxe d'habitation : 11.04 %

Taxe sur le foncier bâti : 20.52 %

Taxe sur le foncier non bâti : 65.05%

Ces taux restent identiques à ceux de 2010 (produit fiscal 2010 : 86 100 €)

Délibération votée à l'unanimité

✓ **Vote des subventions aux associations**

Voir tableau p.4

Délibération votée à l'unanimité

✓ **Augmentation du prix du gaz**

Augmentation nationale au 1^{er} avril 2011 :
5.2 %

Le prix du m3 passe de 4.60€ à 4.83 €

Le prix de l'abonnement reste à 8.60 € par
mois.

Délibération votée à l'unanimité

✓ **Tarifs de location du château**

(voir p.7)

Délibération votée à l'unanimité

✓ **Tarifs de location du demi-chapiteau**

Actuellement le chapiteau entier (8m x 16m) est
loué 230 € pour les administrés de Lacaze et 300 €
pour les associations et particuliers des autres
communes.

Propositions de tarifs de location pour la moitié du
chapiteau : 130 € pour les administrés de Lacaze
et 170 € pour les associations et particuliers des
autres communes.

QUESTIONS DIVERSES

✓ **Adhésion à Véolia**

Convention avec Véolia pour réaliser les experti-
ses SPANC lors de la vente de biens immobiliers
sur le territoire de la commune.

2 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions.

Fin de séance : 21 H 36

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2011

Membres présents : Mrs Michel MADERN, Franck
SEVERAC, Mme Valérie CARTIER, Maryse
BARTHE, Mrs Jean-Pierre QUET, Ariel MEU-
NIER, MEDICI Jean-Paul, Serge PASTUREL et
Melle Céline VIALA.

Membres absents excusés : Mrs Yoann MAN-
NIEZ

Secrétaire de séance : Ariel Meunier

Début de séance : 21H00

✓ **Approbation du compte de gestion 2010**

Vote du compte administratif 2010

Le compte de gestion et le compte administratif
2010 sont respectivement approuvé et voté à l'una-
nimité.

✓ **Vote du budget primitif 2011**

Après lecture des lignes de dépenses et de recettes
de fonctionnement et d'investissement, le budget
primitif 2011 est voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

✓ **Réduction de compétences du Sivom du Plô
du Lac**

Le Sivom du Plô du Lac souhaite ne plus assurer
les compétences dans le domaine du SPANC et
propose le transfert de ces compétences à la Com-
munauté de Communes. A l'unanimité, le Conseil
valide ce transfert mais observe être mis devant le
fait accompli puisque ce transfert a déjà été avalisé
par la Communauté de Communes.

Il est demandé au Conseil de valider le choix de la
Communauté de Commune de faire appel à la so-
ciété Artiflex pour réaliser les expertises SPANC
lors de la vente de biens immobiliers sur le territoi-
re de la Communauté de Commune.

Après discussion le Conseil valide cette demande à
l'unanimité moins une abstention.

✓ **Demande du gérant du camping**

A la demande écrite du gérant du camping d'obte-
nir un délai pour libérer les lieux, le Conseil ré-
pond favorablement et rappelle qu'un appel d'offre
sera lancé pour la reprise de la gérance du cam-
ping.

Fin de séance : 22 H 05

QUE PAYE LA COMMUNE CHAQUE ANNEE ?⇒ Transport scolaire pour l'année 2010/2011

150.00 € par élève pour 24 élèves du primaire au lycée soit 3600 € (participation du double de celle des familles).

⇒ Ecoles Primaires

Participation aux frais de fonctionnement des écoles au prorata du nombre d'enfants scolarisés de la commune (année scolaire 2009/2010) :

VIANE : 1505,28 €

ST PIERRE DE TRIVISY : 282.05 €

La commune participe aussi une fois tous les deux ans aux voyages scolaires des enfants (participation de la commune identique à celles des familles) :

Voyage Neige (Viane) : 603 €

⇒ Subventions attribuées aux Associations - Année 2011

| Nom de l'Association | Montant de la subvention attribuée et versée |
|--|--|
| Les amis du château | 305.00 € |
| Société de chasse | 305.00 € |
| Chili Con Vallée (programmation culturelle + festival) | 305.00 € + 2 000.00 € |
| Pêche de Vabre-Lacaze | 100.00 € |
| Vallée du Gijou | 305.00 € |
| Association Gymnastique Volontaire de Lacaze | 50.00 € |
| Association sportive Collège Lacaune | 50.00 € |
| Foyer du collège de Lacaune | 160.00 € |
| FNACA (Ancien Combattants - Comité St Pierre Trivisy) | 50.00 € |
| Amicale des Sapeurs Pompiers (Montredon) | 77.00 € |
| TOTAL : | 3 707.00 € |

⇒ Contingent incendie (Pompiers) – Année 2011
6157.63€

⇒ Frais de gardiennage de 3 Eglises de Lacaze à Mr le Curé – Année 2011
358.65 €

⇒ Société Protectrice des Animaux (S.P.A.) - Année 2011

Les chiens et chats en état d'errance ou en divagation (sans propriétaire) dans la commune de LACAZE peuvent être amenés par les services municipaux à la S.P.A. : 319 €

⇒ Participation exceptionnelle au Sivom du Plô du Lac
(Eau et Assainissement) - Année 2011: 13524 €

RÉSULTAT COMPTABLE 2010

FONCTIONNEMENT

| Dépenses | | Recettes | |
|------------------------------------|-------------------|---|-------------------|
| Chapitres | Montants | Chapitres | Montants |
| Achats et variations des stocks | 29 222,95 | Atténuation de charges | 10 582,00 |
| Services extérieurs | 62 739,32 | Produits des services du domaine public | 5 264,97 |
| Impôts et Taxes | 32 198,92 | Impôts et taxes | 85 866,00 |
| Charges de personnel | 111 931,78 | Dotations et participations | 215 312,04 |
| Autres charges de gestion courante | 55 262,68 | Autres produits de gestion courante | 28 263,57 |
| Charges financières | 13 724,17 | Produits financiers | 1 827,63 |
| TOTAL | 305 079,82 | | 347 116,21 |

INVESTISSEMENT

| Dépenses | | Recettes | |
|------------------------|------------------|---------------------------|-------------------|
| Chapitres | Montants | Chapitres | Montants |
| Programme informatique | 1 322,23 | Affectation Résultat 2009 | 89 147 ,27 |
| Capital emprunts | 27 671,59 | | |
| TOTAL | 28 993,82 | | 89 147 ,27 |

FERMETURE DE LA DECHARGE DE CAMALIERES

Depuis le mois de mars, la décharge de Camalières a été fermée. En effet, ce lieu était réservé au dépôt de gravats (pierre et terre) mais l'incivilité de certaines personnes nous a contraints à clôturer l'endroit.

Cependant, il est toujours possible d'y déposer vos gravats (pierre et terre) en venant chercher la clef à la mairie (lundi toute la journée, jeudi et vendredi matin)

Pour les encombrants ferreux, une benne sera mise à la disposition des habitants du 8 août au 12 août aux ateliers municipaux.

Nous vous rappelons que vous pouvez déposer gratuitement vos autres déchets à la déchetterie de la Glévade.



Horaires d'ouverture de la déchetterie de la Glévade

Du mardi au vendredi : de 14 h à 18 h

Samedi : 9h-12h/14h-18h

Tél : 05-63-73-08-39

BANC D'ESSAI



Depuis plusieurs mois, à l'initiative des agents municipaux, deux bacs de tri sélectif ont été installés au cimetière catholique du village. L'un sert à récupérer les déchets verts et la terre et l'autre les pots en plastique, fleurs en tissu...

Nous félicitons les Lacazoises qui ont adhéré à cette initiative et nous comptons poursuivre cette opération dans les autres cimetières de la commune.

ASSOCIATION VALLÉE DU GIJOU : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

« Dis, tu sais ce qu'ils font, toi, dans cette association Vallée du Gijou ?

Ben, pas trop. Ils sont sur Lacaze, je crois qu'ils font des animations, mais en fait ce n'est jamais la même chose et du coup je ne sais pas trop.... »

Vous présenter le programme de l'association dans ce journal n'est pas facile car toutes les dates ne sont pas fixées. Je vais quand même essayer de faire la liste de notre programme et de nos projets.

Tout d'abord, sachez que la maison de la vallée est ouverte tous les après midi, jusqu'à fin août. Josette se fera un plaisir de vous accueillir, vous pourrez consulter des documents touristiques, et surtout toute une bibliothèque, principalement sur le thème écologie et développement durable. Sachez aussi que d'ici la fin juin, vous y trouverez une exposition pour comprendre les AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne).

Justement, quand on parle d'Amap, savez vous qu'il y en a une qui fonctionne sur Lacaze et dont le lieu de distribution, c'est justement la maison de la Vallée. N'hésitez pas à demander à Josette des infos.

Dans notre programme, il y a aussi l'activité pomme. Comme chaque année nous viendrons presser les pommes dans le village, à priori ce sera le deuxième dimanche d'octobre. C'est une activité ouverte à tous, adhérents ou pas, apporteur de pommes ou pas. Je dis à priori, car nous avons lancé l'idée avec l'ancien syndicat d'initiative, de faire une fête de l'automne cumulée avec le pressage des pommes. Nous sommes en train de rassembler les énergies pour faire de ce dimanche une petite fête sympa au cœur du village. Rien n'est décidé, vous pouvez toujours vous joindre à nous avec idées et propositions.

Il y aura aussi, mais les dates ne sont pas arrêtées, un « café philo » ou une réunion d'information sur un thème qui n'est pas défini.

Pour finir, dans le programme de l'association, il y a aussi ce que vous y mettrez. Je m'explique. L'association vallée du Gijou a quelques moyens matériels, quelques bénévoles et surtout la volonté d'aider les projets et initiatives locales. Donc si vous avez des idées ou des projets, n'hésitez pas à nous solliciter. Nous n'avons pas de baguette magique mais l'envie de faire avancer notre petit bout de pays.

Jean-marc THOUY

LOCATION DU CHÂTEAU

Vous souhaitez louer le château pour organiser un repas de mariage, de baptême, ou pour toute autre occasion ?

Vous aurez à votre disposition :

- ☞ La grande salle de 100m² avec une grande cheminée qui peut accueillir jusqu'à 100 convives
- ☞ Le parvis de 100 m² avec la fontaine
- ☞ Une pièce avec accès séparé comprenant un frigo, un évier et un plan de travail
- ☞ Des tables et bancs pour 100 personnes.

TARIFS 2011

| | Hors commune | Résidents de la commune de Lacaze | Résidents de la C.C.V.P.M.L. |
|---------------------|--------------|-----------------------------------|------------------------------|
| Pour une soirée | 150€ | 90€ | 135€ |
| Pour un week-end | 250€ | 180€ | 225€ |
| Chauffage pour 24 h | 50€ | 50€ | 50€ |

Gratuit pour les associations ayant leur siège social dans la commune.

Caution de 100 € restituée après vérification de l'état des lieux.

Le nettoyage des locaux et le rangement des équipements sont à la charge des locataires.

Contacts :

Mairie de Lacaze : 05-63-37-55-98 (Lundi toute la journée, jeudi, et vendredi matin)

Mairie.lacaze@nordnet.fr

TRAVAUX À LA STATION SERVICE

Il y a 8 ans, des travaux de mise aux normes de la station service ont été effectués.

Depuis, une nouvelle réglementation est entrée en vigueur, nous obligeant à faire des modifications supplémentaire pour la rendre conforme.

Cette réalisation a consisté à la pose d'une seconde enveloppe à l'intérieur des cuves.

Coût de l'opération :

2003 : 30 000 € (subventionné à 50%)

2011 : 35 000 € (subvention espérée 45%)



Ces travaux étaient nécessaires pour garder les pompes à essence au multiservices de notre commune.

LACAZE PÔLE D'EXCELLENCE RURALE



Les pôles d'excellence rurale (PER) sont, en France, des projets favorisant le développement des territoires ruraux qui reçoivent à ce titre un financement partiel de la part de l'Etat. Le label Pôle d'excellence rurale est attribué à un projet de développement économique situé sur un territoire rural et fondé sur un partenariat entre des collectivités locales et des entreprises privées.

Après plusieurs mois d'instruction, 150 projets de Pôles d'excellence rurale ont été labellisés en France, représentant une enveloppe globale de 235 millions d'euros. Deux de ces PER l'ont été dans le Tarn.

Le projet intitulé « La force de la nature et la beauté du patrimoine » présenté par l'association pour le développement économique et social du Sidobre et des Monts de Lacaune (ADES solidarité montagne) a donc été retenu. La mise en valeur des ressources naturelles et culturelles du territoire par les communautés de communes doit être un levier pour l'installation et le développement d'activités par des acteurs privés. Le projet labellisé a trois objectifs : la mise en valeur des sites exceptionnels du Sidobre, la création d'un centre de bien être à Lacaune et l'aménagement du château de Lacaze pour l'accueil d'artistes et le développement d'une offre culturelle.

L'acceptation du projet prouve la pertinence et la reconnaissance de notre démarche.

Le financement ainsi obtenu par le PER permettra à notre commune de mettre en route la tranche n°3 de la réhabilitation du château. Elle concerne l'aménagement du sous-sol avec la création d'un amphithéâtre.

EN BREF...

ENQUÊTE PUBLIQUE



L'enquête publique relative au projet de charte révisée du Parc Naturel du Haut Languedoc en vue du renouvellement de son classement est ouverte en mairie jusqu'au 8 juillet.

INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

Pour les nouveaux arrivants Lacazois ou les non inscrits : L'inscription doit se faire faire à la mairie entre le 1er septembre et le 31 décembre 2011

FÉLICITATIONS !!

Tout le conseil municipal tient à féliciter Sylvie Harang et Serge Pasturel qui se sont dit « oui » le 4 juin 2011. Nous leur adressons tout nos vœux de bonheur !

POINT INFO TOURISME

Daniel Cavallès sera chargé de l'accueil des touristes au château du 1er juin au 1er octobre (chaque année). Ce vabrais assure les mêmes fonctions au Syndicat d'Initiative de Vabre et à la Maison de la Vallée du Gijou.

Ce point info sera ouvert du mardi au samedi de 15 h à 18 h.

Contact :
05-63-50-48-75 (SI Vabre 9h30/12h30)
05-63-37-55-98 (Lacaze)



CET ÉTÉ À LACAZE...

Juillet

Août-Septembre

1er & 2 juillet

Festival «La liberté, c'est quoi ? »
(Chili Con Vallée)

Vendredi 1^{er} juillet

A 21 h : Concerts à l'ancien temple
Adaman
Lartigo
La friture moderne

Samedi 2 juillet

Après-midi :
Animations mexicaines
Théâtre
Fanfare

Soirée : Concerts à l'ancien temple (21h)

Dulieux/Boccalini
Justin Vali Trio
Funky Skakofony

Plus d'infos en page 12

<http://chilicon.olymp-network.com/>

Du 12 juillet au 11 août**Exposition**

(Municipalité/Amis du château)

Art du textile (Cécile Milhau) et sculpture sur bois (René Prestat) au château. (voir article)

23 juillet :

Vernissage de l'exposition à **18h au château**

30 & 31 juillet**Ball trap**

(Société de chasse)

Samedi 30 juillet

En nocturne

Dimanche 31 juillet

Avec planches et concours toutes la journée
Repas sous chapiteau le dimanche midi

Du 1^{er} août au 15 août**Exposition**

A l'ancien temple
Venez découvrir les artistes locaux

Jeudi 11 août

(Amis du château de Lacaze)

16 h : Conférence

17 h : Assemblée générale de l'association (à l'ancien temple) suivi d'un repas (sur réservation).

Du 15 août au 25 septembre

Exposition peinture « Monstrer formes et chaos »
(Municipalité)

Marc Fontvieille (voir article)

Au château

Vernissage musical le 15 août

20 & 21 août**Fête de Lacaze**

(Comité des fêtes)

Samedi 20 août

11h30 : Aubade au village

14h30 : Pétanque en doublette

20h00 : Repas moules frites

22h30 : Discolight

Dimanche 21 août

12h00 : Dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'un apéritif offert par la mairie

14h30 : Pétanque en triplette

20h00 : Repas cuisse de canard/cassoulet

22h30 : Feu d'artifice puis bal avec Alizée & Co

Samedi 10 septembre**Fête de fin de saison**

(Chili Con Vallée)

21h : Concerts

Skamelia / Johnny Beavers

LES EXPOS DE L'ÉTÉ...

Cet été encore, le château accueillera des artistes de talent.

Art du textile, sculpture, peinture, il y en aura pour tous les goûts.

Vous pourrez découvrir les œuvres de Cécile Milhau et René Prestat du 12 juillet au 11 août (vernissage le 23/07).

Puis ce sera au tour de Marc Fonvieille de présenter son exposition « Monstrer formes et chaos » du 15 août au 25 septembre (vernissage le 15/08).

CÉCILE MILHAU

Cécile Milhau a grandi dans les Landes mais connaît bien notre village puisqu'elle a passé les vacances de son enfance à Lacaze.

Elle peint dessine, bricole et coud depuis son plus jeune âge. Pas tout à fait autodidacte elle a suivi de nombreux cours de dessin dans des ateliers privés, des cours du soir et en atelier aux Beaux Arts.



« Rien n'est jamais blanc ou noir, rien n'est jamais tout à fait perdu, et du moche, ce que d'autres jettent, on peut créer, se faire plaisir et, pourquoi pas faire plaisir aux autres ! Incorrigible optimiste, c'est un peu ce que je veux faire avec l'utilisation de matériaux qui, normalement, partent à la poubelle après usage... »

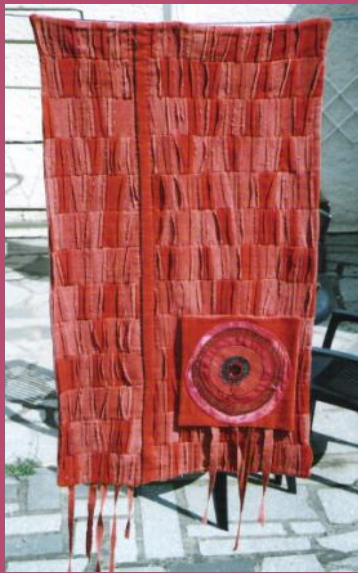
« Si le tissu est devenu, pour moi, un moyen d'expression privilégiée, c'est que du plus loin de mes souvenirs, je dessine, je peins et je couds. J'aime assembler des tissus des tissus neufs ou récupérés, avec la douceur, l'amour et la force de la main qui fabrique tout simplement.

J'aime aussi jouer avec les couleurs, rechercher l'harmonie, faire, essayer de capter le beau par le toucher et la vue.

Je progresse parce que j'enseigne beaucoup et que je partage volontiers mes savoir-faire.

Mes essais, mes erreurs et la répétition me permettent d'avancer.

Mon travail, c'est mon langage, quoi de plus naturel d'exposer, de « m'exposer » pour partager? »



L'œuvre intitulée 14-18

14-18

« C'est à partir de la couleur Garance que s'est construite la conception de 14-18. Mon grand-père paternel est mort dans les premiers jours de la guerre en 1914, portait-il un pantalon garance ? C'est fascinant... j'ai donc récupéré de larges bandes de flanelle que les hommes portaient autrefois enroulées autour de leur taille pour se tenir les reins et le ventre dans l'effort et les tenir au chaud, contre les douleurs. Je les ai portées à la teinture garance, elle sont revenues avec des rouges sensiblement différents. La couture du pantalon court le long de la jambe... et les rythmes du tissu figurent les hommes marchant au front. Un coup de feu, une déchirure, quelques larmes de sang... »

RENÉ PRESTAT

Sculpteur paysan, c'est ainsi qu'il aime à se décrire. René Prestat est né le 25 novembre 1934 dans l'Aube à Chessy-les-Prés.

Doué pour le dessin, son tempérament d'artiste et sa vocation sont contrariés dès l'enfance par l'obligation de faire un métier « sérieux et utile » pour lequel il ne se sent pourtant guère fait. Après une carrière d'agriculteur consciencieux, il prend sa retraite à 57 ans. Il commence alors son parcours d'artiste par la pierre et sculpte déjà des scènes de la vie paysanne au quotidien, mais il trouve le matériau un peu froid.

Son amour des souches travaillées vient de la découverte de l'une d'elle au bord d'un ruisseau, abandonnée sur un bas-côté par son propriétaire qui l'avait extraite de sa gangue de terre, attendant qu'elle sèche. L'homme la lui donne bien volontiers.



Le Style de René Prestat, tout imprégné de son propre parcours, est fait de ruralité et de nature, de travail des champs, de jaillissements d'animaux familiers, domestiques et sauvages, chevaux, bovins, cerfs, sangliers, chiens... bestiaire foisonnant s'échappant de ces souches habitées, peuplées d'étonnantes trouvailles.

Pour lui, chaque œuvre est un chemin ardu. Au début, dit-il, c'est toujours difficile, c'est le moment des choix, des options, des partis pris, des doutes aussi. Une fois cette étape passée, le travail est long et fatigant, concède-t-il, et terminer presque impossible. « Je ne suis jamais content et la fin me déprime ». Il ajoute qu'une fois achevées, ses œuvres ne lui appartiennent plus vraiment. Elles sont à ceux qui les regardent et se les approprient. Son vœu, à chaque exposition, est que l'on touche ses œuvres. Un écriteau y invite clairement : « Osez me toucher ! ».

MARC FONTVIEILLE

« Le choix de mes supports, souvent récupérés en raison de leur format étiré opte pour l'étrangeté de leur apparence - Ainsi, par exemple, ce bois de lit qui montré dans son envers présente en creux une huisserie d'ébéniste intéressante par elle-même ; j'ai tenté d'y faire apparaître un paysage en tenant compte de cette dénivellation - Il ressemble ainsi à une sorte de retable naufragé - mais dans la réalité du moment où il fut saisi : précisément au coucher du soleil un jour de Toussaint ; par une suite de clichés assemblés bout à bout ayant servie de point de départ.

La facture en semble d'abord classique, puis apparaissent peu à peu des analogies et des métaphores visuelles.

Cette planche devient, pour mon imaginaire, un véhicule ou fusée en bois permettant des déplacements dans l'histoire du monde et de l'art. »

« *Mon(s)trer formes et chaos* »

« En tant que Véhicule la peinture m'a souvent mené vers le domaine insolite et onirique des milieux naturels.

Les chaos ruiniformes des grands causses motivèrent mes incursions au point d'en montrer le fourmillement des détails plutôt que l'épure.

Certains paradoxes m'ont permis d'emprunter des expériences différentes et finalement complémentaires; constituant une famille d'images où se mêlent contrastes de formes et antinomies d'intentions... »



Vendredi 1er juillet

Soirée Concerts

À partir de 21 h à l'ancien temple (10 € - 8 € adhérents)

ADAMAN

Duo afro reggae blues

LARTIGO

Avec humour et poésie, il nous embarque dans de petites histoires drôles et décapantes, à l'image de son premier single Le Claqueur. Personne n'échappe à sa critique acérée, pas même le producteur de musique sans scrupule dans Le starificateur. Un concert épique à l'occasion de la sortie de son premier album.



LA FRITURE MODERNE

Fanfare tout terrain. Dans des contextes les plus divers et variés, en extérieur comme en intérieur, dans la rue ou sur les planches, de festivals de jazz en fêtes villageoises... Cette fanfare est une mutante multiforme.



Samedi 2 juillet

Après-midi

Place de l'église, Animations gratuites

15h30 : CHICHIMECA (bal mexicain et percussions) avec goûter pour les enfants qui ont suivi les animations du mois de juin

17 h : OLIVE ET ALEX

Animation pour les petits et les grands autour des chants du monde et des comiques.

18h30 : COMPAGNIE DU DANDY MAN-CHÔT (théâtre)

« Secteur postal 212 »

19h45 : TARAF GOULAMAS

Fanfare franco-roumaine



Le Taraf Goulamas propose des classiques de l'Est et des compositions originales mijotées entre musique et joie de vivre.

Soirée concerts

À partir de 21 h à l'ancien temple
(10 € - 8 € adhérents)

DULIEUX/BOCCALINI

Les toulousains, Didier Dulieux et Eric Boccalini s'inspirent de la tradition pour mieux s'en échapper. La rythmique survoltée de la batterie et de l'accordéon tout-terrain emballent les danseurs



JUSTIN VALI TRIO

Justin Vali, célèbre musicien et chanteur malgache accompagné de deux de ses musiciens (guitariste acoustique, flûte et accordéon) vous donneront l'envie de danser au rythme du soleil et vous feront découvrir l'harmonie de la musique malgache. Ambiance roots garantie!



FUNKY SKAKOFONY

Funky Skakofony est formé de 8 musiciens et comporte une section de cuivres complète (trompette, sax alto, sax ténor et trombone)

Funky Skakofony, c'est du funk librement inspiré de M. James Brown...

Funky Skakofony, c'est du reggae aux textes incisifs.

Funky Skakofony, c'est le plaisir de faire la fête.